



Syndicat des
Employés de la
Société Immobilière du
Québec

COMMUNIQUÉ SPÉCIAL

Québec, le 16 décembre 2010

FRAIS DE DÉPLACEMENTS SUPPORTÉS PAR LA SIQ

Nous avons eu plusieurs téléphones sur les nouvelles mesures d'application des frais de déplacements supportés par la SIQ. La SIQ fera des économies sur le dos des membres. Vous êtes furieux et nous vous comprenons.

Le syndicat trouve déplorable de ne pas avoir été avisé. Cela fait plusieurs mois que nous demandons d'avoir une rencontre en comité de relations de travail pour régler divers problèmes et nous n'avons toujours pas de confirmation de rencontre.

Pour nous, cette nouvelle façon de faire va à l'encontre de la convention collective. Les membres lésés devront faire des griefs.

La loi 100 a été votée par le gouvernement. Cette loi demande de réduire les frais de déplacements. Chez nous, cela sera fait au détriment de qui pensez-vous ?

Nous profitons de l'occasion pour vous faire parvenir la liste des bonis que les gestionnaires ont reçus en 2010.

Solidairement,

VOTRE EXÉCUTIF

André Bleau
Serge Genest
Denis Petitclerc
Jacques Thériault
Michèle Vézina